

Qui sommes-nous ?

Créée en 1993, ARIA 09 est une association à but non lucratif dont la mission est sociale avant d'être économique.

Elle rassemble plus de 40 adhérents : exploitants agricoles et forestiers, coopératives, associations, collectivités...

PRO ENTRAIDE Bois, la section forêt du groupement d'employeurs ARIA 09, accompagne les entreprises forestières en mettant à disposition du personnel qualifié, en renforçant la stabilité de l'emploi et en sécurisant les besoins de main d'œuvre.

Pour qui ?

- Entrepreneurs de travaux forestiers
- Coopératives forestières
- Gestionnaires forestiers
- Donneurs d'ordre avec chantiers DFCL, bois-énergie ou sylvicoles
- Scieries, collectivités, etc.
- Et tous les professionnels ayant besoin de personnel forestier qualifié

Au-delà de la mise à disposition, PRO ENTRAIDE Bois vise à valoriser les métiers du bois et à pérenniser l'emploi forestier local.

Avec Pro entraide bois, vous agissez pour une filière plus durable.

PRO ENTRAIDE Bois

Le groupement d'employeurs forestier qui sécurise vos chantiers et stabilise l'emploi local

Votre conseiller dédié

Aurélien GEORGEL

Chargé de mission

☎ 07 86 11 81 84

✉ aria.boisetaforet@gmail.com

📍 32 avenue du Général de Gaulle, 09000 Foix



Rendez-vous directement sur notre site pour plus d'informations.

www.job-partage.fr

Pro Entraide Bois est porté par ARIA 09 en collaboration avec Fibois Occitanie et le CFPPA Ariège-Comminges



Ce projet a été financé par l'Etat dans le cadre de France 2030 opéré par l'ADEME



**PRO
ENTRAIDE
BOIS**



Le Groupement d'Employeurs des professionnels de la forêt

Mutualiser l'emploi
Sécuriser vos chantiers
Valoriser les métiers forestiers

Sécurisez vos chantiers avec PRO ENTRAIDE Bois

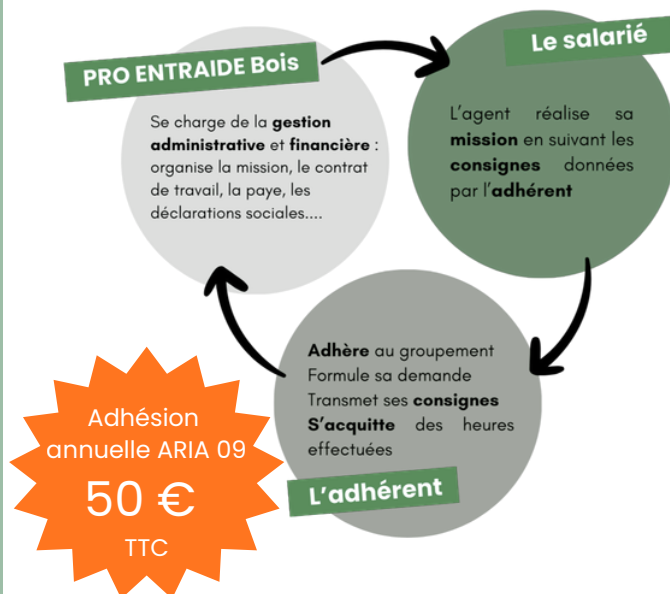
Vous êtes entrepreneur de travaux forestiers, coopérateur ou exploitant forestier et vous avez besoin de renfort ponctuel ?

Optez pour PRO ENTRAIDE Bois

PEB met à disposition du personnel qualifié :
bûcheron, conducteur d'engins forestiers,
sylviculteur, élagueur, ouvrier polyvalent, homme
de pied, etc.

à partir de
24,12 €
HT/h

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



La gouvernance d'ARIA 09 est gérée par un conseil d'administration composé d'adhérents. Ce sont les professionnels qui décident.

Dans quels cas ?

- Surcroît d'activité
- Remplacement d'un salarié ou de l'exploitant
- Chantier urgent ou saisonnier
- Missions spécifiques : marquage, bûcheronnage, plantation, élagage, etc.

Le saviez-vous ?

Vous pouvez également vous faire remplacer en cas de maladie, congé paternité, formation, etc.

Avec PEB, vous savez sur qui compter !

POURQUOI PASSER PAR UN GE ?

Sécurité

En tant que forestier, vous bénéficiez d'un cadre juridique solide, une gestion RH professionnelles pour une mise à disposition conforme et sécurisée.

Souplesse

Vous faites appel à un salarié en fonction de vos : besoins durée, saison, volume horaire.

Fidélisation

Saison après saison, vous bénéficiez de salariés qualifiés, habitués à vos chantiers, à vos méthodes de travail et à vos exigences, garantissant ainsi continuité, efficacité et confiance.

Coût maîtrisé

Transparence totale : aucun frais caché, vous ne payez que le temps réellement travaillé. Normal, ce sont les adhérents qui fixent le prix !

Pas de rupture d'activité

Vous bénéficiez d'une réactivité immédiate en cas d'imprévu : panne, surcharge, arrêt de travail, etc.